

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU
CONSEIL MUNICIPAL DU 31 MARS 2009**

Présents : ROBERT Jacques, CAMY-DESSUS René, MONIOT Monique, CHATAGNON Daniel , MOUREOU Georgette, CLESSE Thierry, ANDRADE José, FANFELLE Sandrine, LUSSEAU Xavier, MOUNET Maryse, CAMPAGNE Isabelle.

Absent : Néant

Secrétaire : MONIOT Monique

Date de la convocation : 24.03.2009

Date d'affichage : 01.04.2009

Budget 2009

Le Maire indique que la commission des finances qui a eu lieu le lundi 23 mars dernier a étudié et préparé ce budget.

Pour permettre d'équilibrer ce budget, il est nécessaire d'augmenter les recettes fiscales.

Le budget s'équilibre en dépenses et recettes à :

- Section de fonctionnement : 215 242 euros
- Section d'investissement : 59 634 euros

Le Conseil Municipal par 7 voix pour et 4 abstentions (Mme Georgette MOUREOU, Mme Sandrine FANFELLE, Mme Isabelle CAMPAGNE, Mr José ANDRADE) vote le budget 2009 tel que présenté.

Fiscalité 2009

Par 7 voix pour et 4 abstentions (Mme Georgette MOUREOU, Mme Sandrine FANFELLE, Mme Isabelle CAMPAGNE, Mr José ANDRADE), le Conseil Municipal, vote les taux 2009 comme suit :

- Taxe d'habitation : 12.25% (taux 2008 : 11.38%)
- Foncier bâti : 10.20% (taux 2008 : 8.78%)
- Foncier non bâti : 35.00% (taux 2008 : 32.94%)

Appliqués aux bases 2009 notifiées par les Services Fiscaux, ces taux permettent d'obtenir un produit fiscal de 74 557 euros nécessaire à l'équilibre du budget.